

Convergence

Bulletin du conseil d'administration
16 février 2011
vol. 17 - no 1

Ce bulletin fait état des points traités par le conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides lors de sa rencontre du 9 février 2011.

En raison d'une tempête de neige qui a rendu les conditions routières difficiles, la séance du conseil d'administration qui devait avoir lieu le 2 février a été reportée au 9 février 2011.

Parole à l'assemblée

Des représentants des répartiteurs médicaux d'urgence, membres de la Fédération des paramédics et des employés des services préhospitaliers du Québec (FPESPO), se sont adressés au conseil afin de l'informer de leurs revendications dans le cadre des négociations qu'ils tiennent actuellement avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec en vue d'un rajustement salarial. Le président-directeur général de l'Agence des Laurentides, M. Marc Fortin, a accueilli cette intervention avec ouverture et s'est engagé à en faire écho au Ministère.



Nomination d'un membre du conseil d'administration au comité de sélection pour les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2010-2011

Mme Monique Leroux a été désignée par ses pairs du conseil d'administration afin de siéger au comité de sélection régional des candidatures pour les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2010-2011.

Chaque année, les Prix d'excellence permettent de reconnaître les réalisations les plus remarquables du réseau de la santé et des services sociaux et de ses partenaires du milieu communautaire. Il s'agit d'une occasion de souligner les initiatives exceptionnelles ainsi que la contribution du personnel à l'amélioration de la qualité des services dispensés à la population.

L'Agence des Laurentides a la responsabilité de sélectionner les meilleures candidatures parmi les établissements et les organismes de la région ayant présenté un dossier de participation. Par conséquent, un comité de sélection régional a été mis sur pied auquel siègera Mme Leroux afin de représenter le conseil d'administration de l'Agence. Celle-ci sera entourée d'un représentant des directeurs généraux des établissements de santé et de services sociaux de la région, d'un représentant du Regroupement des organismes communautaires des Laurentides, d'un représentant de l'Agence des Laurentides et de la responsable régionale de la coordination des Prix d'excellence.

La période de mise en candidature des Prix d'excellence 2010-2011 s'est ouverte en novembre 2010 et a pris fin le 11 février 2011. Le comité de sélection régional retiendra les meilleures candidatures et les transmettra au jury du ministère de la Santé et des Services sociaux qui déterminera les gagnants parmi l'ensemble des sélections régionales qui leur seront transmises. La remise des prix aura lieu en octobre 2011.

Désignations au conseil d'administration des CSSS de Thérèse-De Blainville et des Pays-d'en-Haut

Les membres du conseil d'administration de l'Agence ont désigné M. Denis Baraby, directeur de la protection de la jeunesse des Laurentides, afin de siéger au conseil d'administration du CSSS de Thérèse-De Blainville, ainsi que M. Alain Ouellette, employé retraité du centre de réadaptation en déficience intellectuelle Le Florès, afin de siéger au conseil d'administration du CSSS des Pays-d'en-Haut.

La Loi sur la santé et les services sociaux prévoit en effet que certains postes au conseil d'administration des établissements de santé et de services sociaux doivent être occupés par des personnes désignées par l'Agence.

Départ à la retraite de Dr^e Blandine Piquet-Gauthier

Les membres du conseil d'administration ont été informés du départ de Dr^e Blandine Piquet-Gauthier qui quittera pour une semi-retraite dès le 28 février 2011. Elle laisse donc le poste de directrice de santé publique des Laurentides qu'elle occupait depuis décembre 2003. Elle conservera cependant certains mandats à temps partiel, notamment celui d'adjointe médicale pour le Nord-du-Québec. Dr^r Éric Goyer a été nommé à titre de directeur de santé publique par intérim.



Solutions pour la réduction du recours à la main-d'œuvre indépendante

Luc Bergeron, directeur des ressources humaines à l'Agence des Laurentides, informait les membres du conseil qu'un comité régional a récemment été mis en place afin d'identifier différentes pistes de solution dans le but de réduire le recours à la main-d'œuvre indépendante dans les établissements de santé et de services sociaux de la région.



On qualifie de main-d'œuvre indépendante le personnel provenant d'agences privées embauché pour combler des plages horaires restées vacantes. L'Agence des Laurentides et les établissements de la région se sont donné pour objectif de réduire le recours qu'ils en font de 25 % d'ici 2014-2015. Cet objectif s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de la cible visée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour ce faire, le comité régional a identifié certaines pistes de solutions qui permettraient d'améliorer le contexte de travail du personnel infirmier, notamment l'optimisation de l'organisation du travail, le réaménagement des horaires, le rehaussement des structures de postes, la mise en place de programmes facilitant la conciliation travail-vie personnelle, etc.

Des travaux en ce sens ont démarré ou s'amorceront sous peu dans les établissements de santé et de services sociaux des Laurentides.

Prochaine séance du conseil

d'administration :

16 mars 2011
